

BULLETIN D'INFORMATIONS

21 Février 2022

DÉMARCHES ACTUELLES

En lien avec le projet de loi 18 présenté à l'Assemblée nationale en décembre dernier, le CA a l'intention de déposer un mémoire élaborant sur la nécessité de modifier plus amplement la LSCQ. Vos commentaires sont la bienvenue. Voir le projet <u>ici</u>

AUX NOUVELLES

Publications FACEBOOK

La liste des programmes disponibles en lien avec la santé mentale dans les établissements provinciaux a été publiée sur le groupe privé.

Accès à l'information

Veuillez prendre note que la gestionnaire de l'accès à l'information de l'établissement Leclerc est maintenant madame Jennifer Desai-Binette.

Courriel: jennifer.desai-binette@msp.gouv.qc.ca

Veuillez noter que le département de Loi d'accès à l'information de l'Établissement de détention de Montréal sera fermé pour la durée d'une semaine entre le 21 février 2022 et le 25 février 2022. Les demandes seront à nouveaux traitées à compter du 28 février 2022.

Pour toute demande nécessitant notre attention particulière, prière de laisser un message vocal au poste 3379 et un agent vous recontactera dans les plus brefs délais.

PROJETS COMPLÉTÉS

Nous avons reçu une réponse à notre correspondance transmise à l'EDLL. Celle-ci a été publiée sur la page officielle de l'AACP

La formation expresse en droit fédéral a été aussi populaire que celle en droit provincial.

Merci aux conférencières, Mes Andrée-Anne Dion Côté et Pascale Marier-Gardner.

Suivez nous partout!









Les formations expresses sont disponibles en rediffusion sur YouTube

FORMATIONS À VENIR

Formation en droit de l'immigration et ses impacts sur le droit carcéral

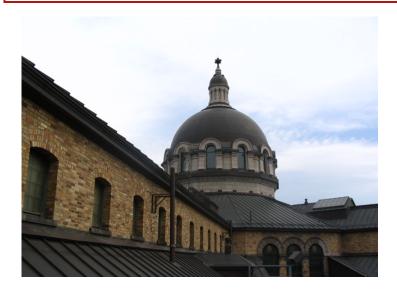
31 mars 2022

Formulaire de participation disponible sur les pages de l'AACP

Conférencière : Me Coline Bellefleur

Formation sur les types d'audience provinciale et fédérale

Date à venir Sollicitation des conférenciers



SOLLICITATION DE VOS TALENTS DE RÉDACTION

Le CA veut mettre en place un rapport biannuel de l'AACP, incluant des articles formateurs et actuels.

Votre participation à la création du contenu, à la rédaction d'articles d'actualité, comme des résumés jurisprudentiels, est sollicitée.

L'objectif est de devenir une référence d'abord pour les carcéralistes et autres juristes intéressés à notre pratique.

Rappel! nous avons reçu votre exemplaire du recueil des lois. Contactez-nous pour obtenir le vôtre!

